

Le Pacte Lille Bas Carbone, une démarche ambitieuse et coopérative





























Un Pacte signé officiellement le 18 juin 2021









Qui sont les 144 signataires ?

- Ville de Lille
- 3 aménageurs
- 5 associations et fédérations de professionnels
- 42 promoteurs
- 14 bailleurs
- 43 architectes
- 20 bureaux d'études et paysagistes
- 17 autres partenaires

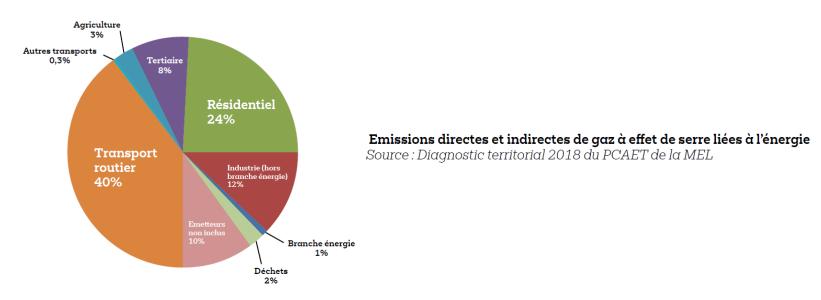


ILS ONT DÉJÀ SIGNÉ
Les acteurs qui ont déjà signé le
Pacte Lille Bas Carbone.



Comment ce Pacte a-t-il émergé?

- Des acteurs engagés qui travaillent ensemble de longue date : le club des 12 000 depuis 2008
- Une urgence climatique et environnementale



 Un accélérateur : la candidature de Lille au prix Capitale verte européenne 2021

Comment ce Pacte a-t-il émergé ?

- De fin 2018 à début 2021 (1 an et demi) : plus de 10 ateliers de co construction animés par la Ville de Lille
- Thèmes libres sauf 2 imposés par la Ville de Lille (adaptation au changement climatique, économie circulaire)
- Un accompagnement et un apport d'expertise : CSTB, ADEME, ATMO, MEL, CD2E
- Participants: promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, aménageurs, MEL, services de la Ville
- **2**ème **temps**: élargissement du club Lille bas carbone aux MOE, BET, partenaires volontaires (ex : syndics, professionnels de l'immobilier, entreprises, fédérations, écoles de la Catho...)

6 priorités collégialement retenues



Energie et eau



Matériaux bas carbone et économie circulaire



Nature biodiversité et agriculture urbaine



Adaptation au changement climatique



Mobilité durable



Bien-être

Les exigences Lille Bas Carbone

Un objectif ambitieux : le déploiement massif et rapide

- > généralisation d'actes concrets favorables au climat
- > des exigences priorisées, précises quant au résultat à atteindre, réalisables techniquement et économiquement, mesurables et évaluables

Un champ d'application universel

Les opérations visées sont tous les **projets d'aménagement, de construction et de rénovation de bâtiments résidentiels et tertiaires** (bureaux, équipements privés et publics...), portés par une personne morale ou par un professionnel de l'immobilier ou de l'aménagement et nécessitant une autorisation d'urbanisme sur la Ville de Lille et ses communes associées Lomme et Hellemmes. Les projets individuels ne sont à ce stade pas concernés.

Le présent Pacte est volontariste. Les partenaires volontaires conviennent de se l'imposer mutuellement dès sa signature en 2021 et de viser sa traduction réglementaire dans les documents de planification urbaine en cours de modification à court terme (OAP climat/air/énergie/santé du PLU) ou de révision à moyen terme (PLH, PDM, PLU95...).

Les exigences Lille Bas Carbone

- Une combinaison d'exigences opérationnelles à 2 niveaux :
- > Le niveau « Socle » rassemble les actions impactantes qui s'appliquent systématiquement à tous les projets.
- > Le niveau « Avancé » comprend des actions encore plus poussées. Il est demandé de respecter a minima 4 exigences « Avancé » par opération.

Détail des exigences Lille Bas Carbone: Annexe 1 du Pacte (https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Le-Pacte)

Les exigences Lille Bas Carbone

Exemples

Conception

- Aménager sur au moins 30% de la surface de la parcelle des espaces végétalisés en pleine terre
- Tenir compte de la localisation du site sur la cartographie bruit de l'environnement pour concevoir le projet
- Recourir de façon significative à des énergies faiblement carbonées

Travaux

 Prendre en compte la préservation de la biodiversité pendant le chantier

Exploitation Usage

- Elaborer un plan d'entretien des espaces verts et le présenter au gestionnaire
- Suivre et analyser les consommations du bâtiment (énergie et eau), sur les 2 ou 3 premières années
- Informer les occupants des dispositifs mis en place pour le confort d'été, et les sensibiliser aux bons gestes à adopter

Les engagements des parties prenantes

 Le Pacte est piloté et suivi dans le cadre du « Club Lille bas carbone » animé en transversalité par la Ville de Lille et rassemblant tous les acteurs impliqués dans la démarche.

Une collaboration permanente

- > Le Pacte Lille Bas Carbone est une démarche qui se veut fondamentalement coopérative visant à favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'élaboration de références efficaces communes.
- > Les exigences opérationnelles ont vocation à être régulièrement évaluées et révisées pour tenir le rythme des échéances 2030 et 2050 de la lutte contre le dérèglement climatique.







- > Engagements de la Ville de Lille
- Application du Pacte à l'ensemble de ses projets
- Mise en œuvre de plusieurs outils pratiques pour favoriser le bon déroulement des projets dans l'esprit du Pacte :



- une rubrique dédiée sur le site Internet de la Ville de Lille
- un référentiel Lille Bas Carbone
- des ateliers d'échange
- un appui à la définition des projets
- un dialogue structuré à toutes les étapes du projet
- un monitoring de la ville bas carbone

Les engagements des parties prenantes

> Engagements des partenaires

- Contacter les services de la Ville de Lille le plus en amont possible
- > Partager avec la Ville de Lille l'information liée au projet dès sa genèse
- > Respecter la méthode
- Impliquer les différentes parties prenantes du projet
- > Respecter les étapes indispensables au dialogue avec la Ville de Lille
- > Faire vivre le Pacte
- Participer au monitoring





Ш

Merci de votre attention!

Contact: <u>lillebascarbone@mairie-lille.fr</u>

Pacte Lille Bas Carbone / Lille Durable / Vivre à Lille - Ville de Lille : adresses, horaires, calendriers et histoire



























